

BULLETIN MENSUEL
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 9 AOÛT 1937
des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
REUNIES

et de leurs GROUPES RÉGIONAUX : ROANNE, BOURGOIN, VALENCE, etc.

Secrétaire général : M. J. FIASSON, 48, rue Tête-d'Or, Lyon 6^e.
Trésorier : M. A. PONCHON, 30, rue Malesherbes, Lyon 6^e.

SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet, 6^{me} (Immeuble Municipal)

ABONNEMENT ANNUEL	France et Colonies Françaises	400 francs
C. C. P. Lyon 101-98	Etranger	600 --

PARTIE ADMINISTRATIVE

AVIS DU TRÉSORIER

Nous ne sommes pas subventionnés. Notre Société ne peut donc vivre et durer, en toute indépendance, qu'en raison de la fidélité de ses membres. Il est du devoir de chacun d'eux de faciliter la tâche de nos administrateurs bénévoles en nous adressant spontanément la cotisation de 1950, dès que possible (C. C. postal Lyon 101-98).

COMPTE-RENDU MORAL DU PRÉSIDENT POUR 1949

par A. POUCHET.

MES CHERS COLLÈGUES,

Arrivé au terme de mon mandat, j'aimerais jeter un rapide coup d'œil sur l'année écoulée

Le principal événement pour nous en fut, sans aucun doute, notre Exposition d'Histoire naturelle générale, en juin. Très bien présentée dans un cadre agréable, elle fut une réussite parfaite, attira un nombreux public et nous valut de chaudes félicitations.

Les manifestations se suivent, mais, hélas, ne se ressemblent pas toujours : notre Exposition automnale de Champignons fut, elle, terriblement appauvrie par une sécheresse extraordinaire qui demeurera comme exceptionnelle dans les annales de la météorologie.

Nos Sections ont connu leur activité habituelle. Signalons notre Office public de détermination mycologique et le Cours de mycologie, ce dernier dû à M. LACAZE.

Notre Bibliothèque s'est enrichie de plus d'un millier de volumes ou brochures venus des quatre coins du monde où notre Société est bien connue. Plusieurs centaines de prêts ont été faits à nos membres, sans compter les consultations à notre siège.

Le règlement de la succession du D^r RIEL, qui comporta bien des péripéties,

NICOTIANA RUSTICA L., NOUVELLE PLANTE ADVENTICE CHALONNAISE

par E. CHATEAU.

A la fin de 1948, je recevais, pour identification, de M. A. RIFAUX, dentiste, 1, rue de la Banque, à Chalons-sur-Saône, une Solanée exotique, cueillie forêt de La Ferté, commune de Saint-Ambreuil, sur l'emplacement où des Annamites fabriquaient du charbon de bois pendant la guerre. Elle m'arriva en si mauvais état que je ne pus l'identifier; je la jetai après lui avoir enlevé quelques capsules contenant des graines.

Au printemps dernier, je les semai dans un coin de mon jardin. Elles germèrent parfaitement, se développèrent normalement et me fournirent d'excellents échantillons d'herbier. J'en envoyai quelques-uns au Chef de l'École de Botanique du Muséum et je partageai le reste entre mes amis A. RIFAUX et H. MARCEAU, horticulteur, route de Givry. Ce dernier, qui les reçut le 1^{er} octobre, arriva le lendemain à Charrecey, pour me dire qu'il avait vu ma plante chez un de ses voisins qui la cultivait comme « Tabac ». Nous consultâmes le Dictionnaire pratique d'horticulture et de jardinage, et nous nous rendîmes compte, sans le moindre doute, que la plante de la forêt de La Ferté et celle du voisin de M. MARCEAU, étaient identiques et que toutes deux devaient porter le nom de *Nicotiana rustica* L., originaire d'Amérique, importé en France en 1570, où il semble assez répandu dans les jardins, en raison de sa rusticité qui lui permet de donner ses feuilles, sans aucun soin particulier et de se ressemer lui-même. Une lettre de M. Camille GUMET, chef de l'École de Botanique du Muséum, me confirmait ces renseignements le 11 octobre, ajoutant que cette plante qui habite le Texas et le Mexique est sans grand intérêt économique, mais qu'elle fut cultivée pendant la guerre par les fumeurs qui employaient tout ce qui leur tombait sous la main comme succédané du tabac.

Pour nous, c'est une adventice nouvelle, d'origine culturale, dont l'introduction dans le Chalonnais n'est pas due aux Annamites comme on pourrait le penser. Ils l'ont sans doute reçue d'un fumeur, résidant au voisinage de leur chantier, où elle s'est multipliée après leur départ. Je remercie le dentiste A. RIFAUX de nous l'avoir fait connaître, car elle n'avait pas encore été signalée dans le Chalonnais. Cependant, P. FOURNIER, Les quatre Flores de la France, p. 754, le dit assez souvent spontané. Il est d'ailleurs ainsi indiqué dans le Catalogue des plantes de Saône-et-Loire, p. 253: *Nicotiana rustica* L., cultivé autrefois par les paysans qui desséchaient ses feuilles pour les fumer; parfois spontané: Mâcon, talus du chemin de fer (Lac.); Autun (Gil.). Signalé aussi de l'Allier sans désignation de localité, S. E. LASSIMONNE, Flore des plantes du Bourbonnais, p. 174.

N. D. L. R. — La note de notre collègue E. CHATEAU était accompagnée d'une lettre dont nous croyons intéressant de détacher le paragraphe suivant: « En vieillissant, je suis de plus en plus persuadé que nous avons tort de négliger un peu trop les végétaux cultivés ornementaux, ou d'un usage économique quelconque, que nous avons sous la main. Nos connaissances botaniques pourraient s'étendre à un groupe nombreux de végétaux des plus intéressants, assez mal connus même des professionnels. »

Présenté à la Section Botanique, en sa séance du 10 Décembre 1949

ECHANGES, OFFRES ET DEMANDES

VENDRAIS, plus offrant: « Dictionnaire Universel des Drogues » par LÉMERY, 1700. Reliure bon état. C. MERMET, 8, rue Nationale, Bourgoin (Isère).

Ch. DOUBLET, 8, rue Ch.-Mangot, Montdidier (Somme), céderait au plus offrant: KONRAD et MAUBLANC, *Icones selectae fungorum*, ouvrage complet en 6 volumes, en très bon état, reliure de l'édition. Timbre pour réponse.

G. NICOD à St-Genis-Laval (Rhône), offre à la vente une série d'ouvrages entomologiques (Coléo., Lépid. et autres). Consulter liste affichée au siège ou écrire.

Imp. Automatique, 53, rue de Bonnel, Lyon

Le Gérant: Marc Terreaux